



BULLETIN

MUNICIPAL



2024



Retrouvez toutes les actualités de la commune
sur Facebook : @Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise
et sur Illiwap



BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication: Yannick AMET
Création, maquette et montage : Angélique CHEVALIER
Relecture et correction: David LEIB
Impression : Edelweiss Imprimerie
Crédit photos/illustrations: A.Chevalier, SAINTE-FOY-TOURISME,
S.Machet, E.Mercier, J.Borrel, L.Empeur, M.Bruchet, C.Boudet,
F.Decremps, M.coux, H.Palayer, Pixabay, Pexels

Sommaire

LE MOT DU MAIRE

01

EN BREF & EN IMAGES

05

TRAVAUX

19

COHÉSION SOCIALE

27

ASSOCIATIONS

39

Quels enjeux pour demain ?

C'est toujours avec un immense plaisir que je rédige cet édit, sans dévoiler le contenu que vous aurez, j'en suis persuadé, plaisir à lire.

Nous essayons de vous informer au plus juste de la vie de notre commune, de son évolution, 2023 a été riche en réalisations, parlons plutôt d'avenir.

Nous le constatons tous les jours, l'accent est clairement mis sur l'évolution de notre mode de vie et nos pratiques au quotidien.

L'état nous contraint de plus en plus, il ne m'appartient pas de commenter les décisions et lois votées par nos parlementaires, toutefois, nous voyons poindre toujours plus d'obligations, de dépenses obligatoires pour les collectivités et de fait pour les administrés.

Nous identifions deux enjeux majeurs pour demain :

- La création de réserves foncières
- La préservation de la ressource en eau

En effet, pour le premier point, il est de notre devoir d'anticiper la raréfaction des terrains constructibles sur Ste Foy, c'est la raison pour laquelle nous avons, via l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local), acquis des terrains au chef-lieu, nous continuerons.

Nous avons aussi, en accord avec tous les Maires de la CCHT au niveau de l'intercommunalité, lancé l'étude d'un PLH (Plan Local d'Habitat).

Cela va nous permettre de faire un diagnostic du territoire et ainsi prendre les mesures et orientations pour répondre aux préoccupations des primo-accédants et locataires, mais aussi pour les collaborateurs saisonniers.

La mise en place progressive du ZAN nous contraint, restons vigilants afin de mettre en avant les priorités qui sont les nôtres.

Pour ce qui concerne la ressource en eau, c'est là aussi une priorité dans les années à venir, même si nous « sortons » d'un automne pluvieux, il est de notre responsabilité de la préserver.

Le législateur a souhaité transférer la compétence eau/assainissement aux intercommunalités, prévue à l'origine en 2020, elle a été repoussée au 01/01/2026 date buttoir, la CCHT reprend cette compétence à compter du 01/01/2025, les obligations en matière de traitement des eaux nous conduisent à près de 80 M€ d'investissements sur les 10 prochaines années...

Les services de l'état, toujours plus regardants, nous imposent nombres d'obligations que nous n'avions pas jusqu'alors, souvent inadaptées, elles sont un frein à l'avancée des dossiers.

Nous sommes savoyards, nous aimons notre pays mais nous aimons par-dessus tout notre commune et nos villages, nous défendons et protégeons nos montagnes et notre cadre de vie, nous sommes vigilants et responsables.

Les élus de proximité savent prendre les bonnes décisions en phase avec les habitants, leur environnement et leurs besoins.

Je salue toutes celles et ceux qui participent de près ou de loin à la vie de notre commune, de notre station.

Je salue les habitants, adjoints, conseillers qui sont mobilisés au quotidien.

Je salue les différents services, organismes, bureaux d'études.

Je salue les associations, les propriétaires amoureux de notre territoire.

Je salue les Maires qui m'ont précédé, nous avons la chance d'en avoir parmi nous, Daniel, Thierry, Raymond et Paul.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés, certains avec qui nous n'étions pas toujours d'accord, les discussions furent rudes et très animées... Ils ont tout mon respect.

Je salue enfin nos anciens et leur « bon sens » qui parfois nous fait défaut aujourd'hui, je salue nos enfants, ils sont le socle nécessaire à notre stabilité, protégeons-les toujours.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2024.



LE MOT DU MAIRE

OPÉRATIONS

RÉALISÉES

- Pumptrack à Planjo
- Adressage
- Diagnostics en vue de travaux futurs de : l'ancienne Poste et Mairie/école
- Diagnostic éclairage public sur toute la commune
- Alimentation du NRO (fibre au Chef-lieu)
- Extension des réseaux d'enneigeurs et bouclage piste Savonette
- Mise en place navette parking Echaillon et installation toilettes publiques
- Réfection du drain du Nant Cudray au Chef-lieu
- Classement de la station en « Station de Tourisme »

ENGAGÉES

- Réfection ancienne poste
- Réfection Mairie
- Aménagement place du village du Chef-lieu
- Etude remontée mécanique de la Bataillette
- Réfection du front de neige et parcours client station de Bonconseil
- Etude faisabilité restaurant d'altitude Plan Bois
- Requalification traversée du chef-lieu et circulation piétonne
- Adhésion programme PETER (INTEREG) pour liaison avec Valgrisenche
- Extension ZAC de Bonconseil dans le cadre du SCoT
- Relais pour téléphones portables sur la station (Orange, Bouygues, SFR)
- Réfection captage des Granges
- Réfection du captage et défense incendie de la Thuile
- Extension du réseau neige de culture (plan des Veaux et Aiguille)
- Mise aux normes des réseaux secs et humides du Planay dessus
- Achat d'un tènement chef-lieu pour un nouveau programme immobilier

À VENIR

- OAP des Combes
- Réfection chalet du Monal
- Création de parking dans les villages
- Logements saisonniers
- Sécurisation Miroir/Mazure
- Travaux de rénovation de l'éclairage public



BULLETIN MUNICIPAL

ACTUALITÉS



FAYET
Vincent

Vincent est originaire de la banlieue parisienne mais nous ne lui en tenons pas rigueur. Il a 35 ans, un enfant. Il a rejoint les services techniques de la commune en provenance de Villaroger. Vincent aime le sport et la vie en extérieur. Le job idéal en somme.



BABENKO
Alicia

Alicia à 33 ans, elle est originaire de Seez, et habite Bourg Saint Maurice. Alicia est mariée et a 2 enfants, elle était assistante maternelle avant de rejoindre la merveilleuse équipe de la micro-crèche. Alicia aime le ski et la natation, nous espérons donc qu'elle se sentira comme un poisson dans l'eau chez nous!



GIGLIOTTI
Julie

Julie à 40 ans, elle est en couple et a 4 enfants. Elle est venue depuis l'école Sainte Bernadette renforcer les effectifs du personnel de l'école communale en tant qu'adjoint d'animation. Julie aime le shopping.



MARION
Laurence

Laurence est la plus belge des Santaféraines, elle est en couple et a 2 enfants. Elle a repris depuis septembre le poste de cantinière au sein de l'école communale. Laurence aime les paillettes, le rose et manger, ce qui n'est pas plus mal au vu de sa fonction.

RECRUTEMENT

Afin de pallier au manque croissant de main-d'œuvre sur la vallée et notamment sur notre belle commune, la collectivité a décidé de lancer son propre site internet de recrutement.

www.emploi-saintefoyarentaise.fr

Cette plateforme vous propose de mettre en ligne gratuitement et facilement vos offres d'emplois. Pas de création de compte, pas de login, juste une occasion de mettre en avant vos recherches en matière d'emploi.

Le site est ouvert à tous les professionnels de la commune.

10 Résultats

Type de contrat

- CDD (6)
- CDI (3)
- Autre (1)

VOIR PLUS

Secteur d'activité

- Services techniques (4)
- Restauration & Bar (2)
- Administration (1)
- Commerce (1)

VOIR PLUS

Localisation

LES OFFRES D'EMPLOI

CDD CONDUCTEUR DE BUS SAISONNIER
Services techniques 📍 LE CHEF-LIEU

CDD AGENT POLYVALENT
Services techniques 📍 LE CHEF-LIEU

Autre CONSEILLÈRE MODE
Commerce 📍 LE CHEF-LIEU

CDD CHEF DE CUISINE
Restauration & Bar 📍 LA STATION

CDD AGENT DE REMONTÉS

EN BREF



Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 11 novembre 1918



Dévoilement de la plaque commémorative des maires de Sainte Foy en présence des anciens maires et de l'actuel: de gauche à droite, Raymond BIMET, Paul CUSIN-ROLLET, Daniel PASCUAL, Yannick AMET



Fête du patrimoine de la Mazure



Concert de Gautier CAPUÇON



Concert de Gautier CAPUÇON

& EN IMAGES



Rencontre du Col du Mont



Rencontre du Col du Mont



Jeux Nationaux des Transplantés



Tour de l'Avenir - Hommes



Tour de l'Avenir - Hommes



Jeux Nationaux des Transplantés



Tour de l'Avenir - Femmes



Tour de l'Avenir - Femmes



Tour de l'Avenir - Femmes

ZOOM

sur...



Sainte Foy se met au vert...

En accord avec les tendances actuelles visant à réduire notre impact écologique, Sainte Foy entreprend de nouvelles démarches afin de favoriser les modes de transport plus responsables.

C'est ainsi qu'une navette a été mise en place pour accéder au Monal durant les mois d'été afin de limiter le nombre de véhicules sur le site.

Favoriser les transports verts c'est aussi mettre en place des solutions pour accompagner cette démarche, c'est pourquoi des bornes de recharges de véhicules électriques (vélos et voitures) ont été installées au chef-lieu et à la station.

Pour faire face à l'augmentation croissante du nombre de véhicules sur nos secteurs, Sainte Foy a également créé des parkings de covoiturage afin d'encourager à cette pratique et faciliter sa mise en œuvre.

Une démarche naissante qui sera vivement développée dans un avenir proche.



Borne de recharge véhicule à la station



Aire de covoiturage de Planjo



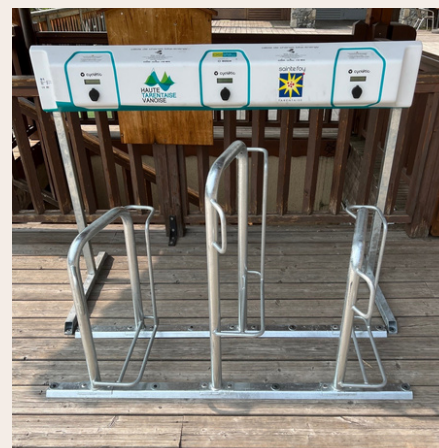
Aire de covoiturage de Planjo



Toilette sèche parking Echaillon



Borne de recharge VTAE à la station



Borne de recharge VTAE à la station



Départ de la navette du Monal entrée de la station.



Jusqu'à présent, donner son adresse à Sainte-Foy-tarentaise ne relevait pas toujours de la science exacte.

Si la majorité des habitants des grosses communes ont l'habitude de renseigner leur lieu de vie ou de travail par une formule normée qui accole un numéro et un nom de voie, ceux de Sainte-Foy-Tarentaise étaient obligés d'en passer par des « troisième rue à gauche après l'ancienne l'école du village » ou « dernière maison à droite dans le chemin à la sortie du village ». Obligés, parce que les rues de la commune n'avaient pas de nom ou de numéro, tant s'en faut.

Cela n'est plus le cas aujourd'hui.

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2000 habitants, l'adressage est devenu obligatoire pour toutes les communes (loi 3Ds du 21 février 2022). Le conseil municipal a donc procédé à la dénomination des voies ouvertes à la circulation et des lieux dits.

Pourquoi est-ce important d'avoir une adresse correcte ?

Voici les différentes raisons pour lesquelles une dénomination correcte est un point essentiel :

- Une rapidité d'intervention des divers services de secours.
- Optimisation de la livraison du courrier et colis.
- Une efficacité des divers services à domicile (aide à la personne, service de ramassage des déchets...).
- Un meilleur repérage sur les GPS ou Smartphone pour se déplacer facilement.
- Une gestion des listes électorales et du recensement facilités.
- Pour le bon déploiement de la fibre.

Les différentes étapes de l'adressage

1 - Réalisation d'un inventaire des différentes voies présentes sur le territoire communal de Sainte-Foy-Tarentaise afin d'identifier les dénominations et numérotations existantes et celles qui sont à créer.

2 – Dénomination des voies qui doivent être caractérisées par un type et un nom. Les élus de la municipalité ont choisi d'emprunter certains noms au patois local pour plus d'authenticité.

3 – Numérotation des habitations : C'est la numérotation métrique qui présente un caractère plus évolutif en cas de nouvelle construction qui a été retenue. Elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier les existants et sans risque de créer des numéros bis ou ter » en cas de futures constructions sur des voies où le bâti est souvent peu dense.

4 – Installation de la signalétique (réalisé durant l'été 2023) mais qui doit encore être affinée et modifiée dans certains cas.

La mise en place de l'adressage est un travail de longue haleine car si la pose des noms des rues est relativement facile, il n'en est pas de même pour les numéros des maisons qui ont parfois plusieurs entrées sans que nous sachions si chaque entrée correspond à un seul ou plusieurs appartements. Une campagne de réajustement sera programmée durant l'hiver pour apporter certaines corrections. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour nous faire part de toute anomalie que vous auriez pu constater.

Vous pouvez retrouver le plan d'adressage de la commune sur le site de la Mairie:

www.saintefoy-tarentaise.fr

Fabienne DECREMPS
Directrice Générale des Services



FINANCES

Malgré les ponctions de plus en plus fortes de l'Etat sur les budgets du bloc communal, Sainte-Foy-Tarentaise a plutôt bien résisté à la crise sanitaire, la crise énergétique et la crise immobilière de ces trois dernières années.

Sainte-Foy-Tarentaise, comme la plupart des communes de France, a subi en première ligne les effets de l'inflation et des réformes fiscales de l'Etat :

- Forte augmentation des charges à caractère général (dépenses d'énergie et de carburant, frais d'alimentation...)
- Hausse du coût des services annexes du fait de l'augmentation des matières premières et de la main d'œuvre
- Hausse des dépenses de personnel
- Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Désormais, les propriétaires de biens sur la commune sont les seuls à participer directement au budget de la commune et dans des proportions importantes.
- Abattement de 50% des bases fiscales des établissements industriels
- Suppression sur deux ans de la C.V.A.E. (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) afin d'alléger la fiscalité des entreprises) : -144 000€ pour Sainte-Foy-Tarentaise.

Les bases des valeurs locatives (définies par l'Etat) ont augmenté de +7,1% entre 2022 et 2023 compte tenu du niveau très élevé de l'inflation. Elles devraient également augmenter de +4% en 2024.

Pour compenser, en partie, les hauses de charges et conserver une bonne capacité de financement des investissements, le Conseil Municipal a voté en février 2023, une augmentation des taux de 2%.

Ces augmentations (bases + taux) ont permis à la commune de Sainte-Foy-Tarentaise de percevoir environ 520 000€ de recettes supplémentaires en 2023.



ÉVOLUTION DES PRODUITS FISCAUX EN FONCTION DES REFORMES DE L'ETAT

	Produits 2021	Produits 2022	Produits 2023
TAXES PRINCIPALES			
Taxe d'habitation	391 080 €	430 225,00 €	543 410,00 €
Taxe sur le foncier Bâti	2 374 863 €	1 995 003,00 €	2 255 821,00 €
Taxe sur le foncier non bâti	12 178 €	12 649,00 €	13 857,00 €
Taxe annexe sur le FNB	252 €	276,00 €	320,00 €
Cotisation des entreprises	987 264 €	1 407 163,00 €	1 572 305,00 €
TAXES ANNEXES			
CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	148 775 €	144 736,00 €	116 780,00 €
IFER (Impôts Forfaitaire sur les Entreprises Réseaux)	214 013 €	217 680,00 €	227 243,00 €
Taxe sur les pylones	52 020 €	53 380,00 €	56 000,00 €
Prélèvement de l'Etat	- 287 674,00 €	- 287 674,00 €	- 287 674,00 €
TOTAL	3 892 771,00 €	3 973 438,00 €	4 498 062,00 €

LA NOUVELLE FISCALITE DES COMMUNES SITUEES EN ZONES TENDUES

La loi de finances 2023 a donné une nouvelle définition fiscale des communes situées en « zones tendues ».

En Savoie, 162 communes sur 273 ont été concernées par cette réforme, dont Sainte-Foy-Tarentaise.

Quelles répercussions pour notre commune ?

Dès 2024, deux dispositifs existeront désormais pour les contribuables ayant des logements situés en zone tendue :

- La taxe annuelle sur les logements vacants (TLV) s'appliquera de plein droit pour tous les propriétaires d'un logement vacant. Cette nouvelle taxe sera perçue par l'Etat uniquement.
- La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (+ 40% pour la commune de Sainte-Foy-Tarentaise).

Fabienne DECREMPS
Directrice Générale des Services



SERVICE DE L'EAU



Renouvellement du contrat d'exploitation

Le contrat d'exploitation du service d'eau potable signé en 1993 entre la commune de Sainte-Foy-Tarentaise et Véolia est arrivé à terme au 31/01/2023.

La municipalité a donc été dans l'obligation de relancer une nouvelle délégation de Service public pour la gestion de son service Eau et Assainissement, avant même le transfert de l'eau et l'assainissement annoncé en 2025 à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

La durée du nouveau contrat est fixée du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2029, date de renouvellement de l'ensemble des contrats de délégation de services public des autres communes de la Haute-Tarentaise.

Loi NOTRe

Dans le cadre de la loi NOTRe, le territoire de la Haute Tarentaise regroupant les communes de Bourg Saint Maurice, Les Chapelles, Séez, Montvalezan, Sainte Foy Tarentaise, Villaroger, Tignes et Val d'Isère, a décidé de transférer les compétences « Eau potable et assainissement collectif et non collectif » à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise au 1er janvier 2025.

Ce transfert n'est pas sans conséquences sur le prix de l'eau. En effet, à partir de janvier 2025, il ne sera plus possible réglementairement d'équilibrer le budget « Eau et Assainissement » par une subvention du budget principal de la Commune : **L'eau doit payer l'eau.**



L'eau à Sainte Foy Tarentaise

Les parts communales vont donc augmenter dès 2024. Toutefois, afin de limiter l'impact sur les abonnés dès cette année, le conseil municipal a décidé de procéder à une modification tarifaire progressive. Les nouveaux tarifs ne couvriront que 50% des besoins en recettes du budget Eau et Assainissement puis en totalité à partir de 2025.

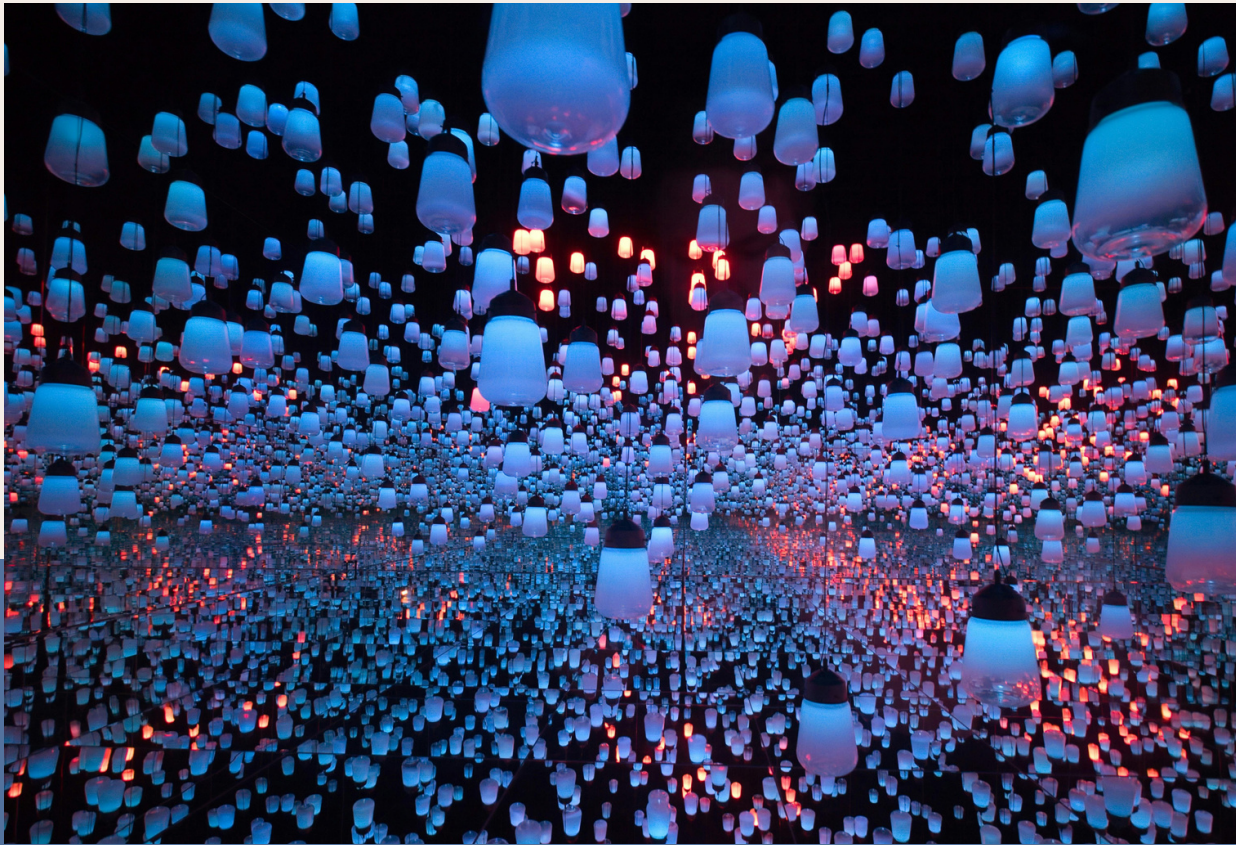
Pour une consommation moyenne estimée à 120m³/an, la facture du service Eau et Assainissement évoluera comme suit :

Facture 2023 : 522.16€/an

Facture 2024 : 691.10€/an

Cette augmentation permettra de couvrir, en partie, les investissements importants de la commune (Réseaux du Planay, Réfection du réservoir de la Thuile, Mise aux normes de la Station d'épuration de Bourg Saint Maurice).

Fabienne DECREMPS
Directrice Générale des Services



VIE CONNECTEE

Supports d'information

Agence En Ligne

En 2021, nous avons mis en place une nouvelle Agence En Ligne (AEL) entièrement gratuite accessible à l'adresse suivante :

<https://monagence-regiemontvalezan.multield.net> .

Depuis cette Agence En Ligne vous pouvez demander à ne plus recevoir vos factures au format papier, mais les recevoir sous forme dématérialisée (e-facture). Ce service est gratuit.

A la mi 2022, nous avons mis en service l'Agence En Ligne « GRD – LINKY ». Sur ce site vous pouvez consulter les données qui sont issues de vos compteurs LINKY, à conditions que ces derniers soient communicants, ce qui n'est pas toujours immédiat. Vous pouvez ainsi visualiser vos index ainsi que vos courbes de charges si vous en avez fait la demande.

Vous êtes à ce jour 315 clients de Montvalezan à avoir ouvert votre Agence En Ligne et 126 à avoir souscrit à la facture dématérialisée

Faites un geste pour la planète en passant à la facture dématérialisée.

Regroupement des Régies de Haute tarentaise

Depuis plusieurs années les Régies de Montvalezan, Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger ont accrue leur collaboration. On peut noter en 2017 la nomination d'un directeur commun, mais aussi depuis 2014 un groupement de commandes pour les marchés de travaux, la réalisation de chantiers en commun ou encore l'harmonisation de l'ensemble des systèmes d'information (cartographie, gestion clientèle, téléconduite des réseaux 20 000 Volts, comptabilité, paie, etc.).

Depuis octobre 2020, les discussions se sont intensifiées autour d'un rapprochement avec en cible une seule structure en lieu et place des 4 régies existantes.

A l'été 2022, les Conseils Municipaux et les Conseils d'Administrations de chaque entité ont acté la poursuite des études et ont convenu qu'en cas de « fusion » des 4 régies, la structure la plus adaptée semble être une SEM (Société d'Economie Mixte).

Les études vont se poursuivre et nous pouvons envisager une prise de décision courant 2023.

Ce projet de regroupement est une opportunité unique de pouvoir pérenniser nos entreprises sur le long terme, afin de maintenir la qualité de service, la proximité et la réactivité. Ce regroupement nous donnera plus de force pour faire face aux défis qui nous attendent : ouverture totale du marché de l'énergie, développement des ENR (énergies renouvelables), intégration de l'hydrogène sur le territoire, projet innovants (stockage d'électricité sur batteries à grande échelle...) ...

VIE ECONOMIQUE

Travaux 2024 :

Un programme de travaux important pour un budget de l'ordre de 500 000 € est prévu, dont les principaux chantiers sont :

- Renouvellement d'équipements de poste de Distribution Publique et mises en conformité.
- Rénovation des colonnes montantes d'immeubles.
- Remplacement des Détecteurs de défaut dans les postes de transformation. Ces appareils permettent une plus grande réactivité lors des dépannages.
- Enfouissement des réseaux Basse Tension sur les villages : Le Planay + Manessier + création d'un réseau HTA depuis le Chef-Lieu. 2ème tranche du chantier Chef-Lieu - La Rochette.
- Enfouissement du réseau BT Aérien hameau du Vaz Tranche 2
- Enfouissement du réseau BT aérien entrée du Chef-lieu
- Démolition et rénovation Poste les Laix suite sinistre.
- Projet sécurisation domaine skiable : création liaison poste Club house -> Poste Plan du Repos
- Renforcement et rénovation du réseau BT et ouvrages Vieux Villages La Rosière 1850
- Renforcement et rénovation du réseau BT et ouvrages Vieux Villages Les Eucherts
- Campagne de rénovation ouvrages BT, remplacement des bornes et coffrets (vieux villages la Rosière et lotissement communal – Chef-Lieu Montvalezan
- Campagne de pose compteur Linky sur l'ensemble de la commune. Ce chantier s'étalera au moins jusque fin 2024.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Hydroélectricité :

Le projet de réalisation de centrale hydroélectrique sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit. Notre partenaire, GEG ENeR, a finalisé l'achat du foncier et a déposé le dossier en préfecture mi-juin 2021.

Après demande de compléments d'études de la part des services de l'état, un nouveau dossier doit être déposé fin 2023 ou début 2024.

Le planning prévisionnel du projet nous permet d'espérer un démarrage du chantier en 2025. Un site web a été mis en place afin de mettre à disposition des informations sur le projet : <https://www.hydro-montvalezan.fr>.

Projets Photovoltaïques :

Une démarche commune a été entreprise en vue d'identifier les points d'intérêt sur les bâtiments publics.

Cette démarche se fait en partenariat avec la Mairie, l'Office de Tourisme et l'ESF.

La pose de panneaux photovoltaïques en toiture, ainsi qu'en façade va être étudiée, afin de vérifier la faisabilité et l'intérêt économique des différents projets.

Les sites retenus à ce jour sont :

- Pôle Public
- Services Techniques Communaux/Garage Communal
- Office de Tourisme
- Ecole de La Rosière

Compteurs LINKY

Les Entreprises Locales de Distribution ont obtenu des autorités la possibilité de décaler la fin du déploiement des compteurs LINKY en 2024. Les premiers compteurs ont été posés au 1er semestre 2021. La pose va s'accélérer jusqu'en 2024. Au total ce sont 2 418 compteurs Linky qui seront mis en service sur Montvalezan.

Des difficultés d'approvisionnement en compteurs et concentrateurs ont retardé le planning de pose de 2022.

Néanmoins, malgré ces difficultés, au 31 août 2022, 457 compteurs LINKY ont pu être installés.

Le remplacement des compteurs existants par des Linky ne donne lieu à aucune facturation par la Régie. Cette prestation est intégrée dans le prix des Tarifs Réglementés de Vente (Tarif Bleu).

Le compteur Linky est la première brique des « smartgrid » ou réseaux intelligents. Il permet au client un meilleur suivi de ses consommations et permettra à terme, si le client le souhaite, le pilotage de différents usages tels que : la production d'énergie renouvelable ou la recharge des véhicules électriques.

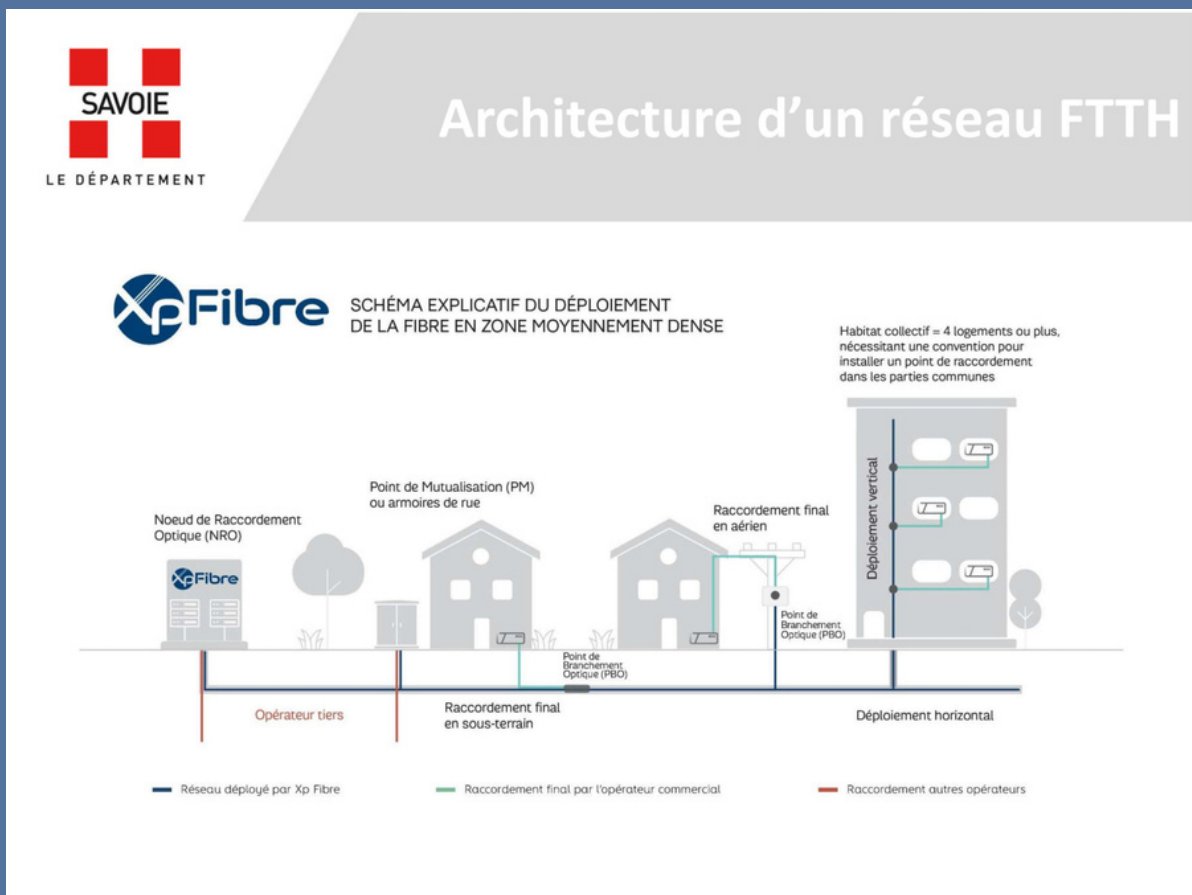
URBANISME

La fibre optique arrive !

Le Département de la Savoie, après quelques déboires à la suite d'une première opération avortée, a profité de la procédure dite AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux), créée par l'Etat dans le cadre du Plan France Très Haut Débit. Cette procédure permet un financement sur fonds propres d'opérateurs privés.

La société COVAGE, associée à ORANGE, a remporté cet appel en 2019 et a créé une société, Savoie Connectée pour sa mise en application. En 2020, la société a été rachetée par SFR et a été renommée XP Fibre, qui conduit l'opération jusqu'à ce jour. Le département s'appuie sur les communautés de commune pour le suivi de ces opérations.

La feuille de route de cet AMEL porte sur la fourniture de 255 000 prises à déployer sur la Savoie avant le 01 Août 2024 avec des échéances de progression qui ont été validées aujourd'hui. Les zones urbaines comme Chambéry/Grand Lac et Albertville, ne sont pas comptabilisées dans cette procédure, car elles bénéficient d'une autre procédure dite AMII. Cette opération concerne l'ensemble des particuliers et des professionnels. Restent les cas exceptionnels essentiellement les maisons isolées et trop éloignées des réseaux, qui peuvent bénéficier d'autres mesures (par satellite notamment).



En ce qui concerne Sainte-Foy Tarentaise, vous avez pu observer l'année dernière des mouvements sur les réseaux téléphoniques. A l'entrée du Chef-lieu, un préfabriqué en béton a été mis en place, il abrite un Nœud de Raccordement Optique (NRO) qui sert de relais pour toute la structure de la fibre optique de la haute vallée. Pas très esthétique actuellement, il sera plus tard habillé par la commune pour aider à son intégration. Pour l'épauler, 4 armoires de rue lui ont été adjoints (2 au Chef-lieu, une au Villard et une à Bonconseil) afin de permettre le déploiement vers les particuliers. Enfin, la fibre a été répartie en suivant les fourreaux souterrains que la Commune a installé lors des chantiers de renforcement des réseaux qui se sont succédés ces dernières années.

Comme expliqué en préambule, cette opération s'effectue sur fonds propres des opérateurs, la Commune n'intervient donc que pour faciliter les opérations, fournir du foncier pour les équipements et établir les arrêtés de voirie. Une rencontre avec l'opérateur a eu lieu en fin d'automne 2023. Nous lui avons fait remonter quelques désagréments rencontrés par des particuliers lors du chantier et des améliorations qui auraient pu être apportées si des échanges avec la Commune avaient eu lieu en phase de préparation.

Néanmoins, à ce jour, la plupart des habitations santaféraines sont éligibles à la fibre. Il reste quelques hameaux et surtout la station de Bonconseil qui devrait être raccordée dès ce printemps. Dans un premier temps, vous devez vous rendre sur le site internet de XP Fibre (<http://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>), afin de vérifier que votre habitation a bien été prise en compte et connaître sa situation : en cours de déploiement ou éligible.

Si vous êtes éligible, la commercialisation débute sous un délai de 3 mois. SFR sera bien entendu présent dès le début, les autres opérateurs (ORANGE, BOUYGUES et FREE) devraient rapidement suivre. Vous pourrez alors demander si vous le souhaitez un abonnement à la fibre. Vous pourrez vous appuyer sur la réalisation de l'adressage effectué sur la Commune, préalable indispensable à la commercialisation. L'opérateur retenu viendra chez vous pour tirer la fibre depuis le réseau au niveau du Point de Raccordement Optique (PBO) jusqu'à votre box en remplacement de votre branchement cuivre. Ce raccordement sera pris en compte dans votre abonnement s'il n'y a pas de travaux à effectuer. Pensez à faciliter l'intervention du technicien en libérant les accès !

Si vous êtes en cours de déploiement, il vous faudra patienter encore un peu, mais la situation évolue très vite.

Si vous n'apparaissez pas dans les bâtiments pris en compte, signalez-le rapidement auprès d'XP Fibre pour vérifier s'il s'agit d'un oubli ou d'une erreur et créer un dossier nécessaire à sa régularisation.

Des réflexes qui doivent changer :

Désormais, en France, le réseau cuivre téléphonique est appelé à disparaître. ORANGE ne raccordera plus au cuivre 6 mois après l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique. L'intervenant à contacter sera donc désormais XP Fibre et non plus ORANGE.

Vous trouverez sur le site d'XP Fibre l'ensemble des liens nécessaires pour le raccordement de vos constructions existantes ou à venir (individuelles, collectives, copropriétés, ...), pour la déclaration des dommages au réseau et la réponse à vos questions.

En cas de construction, penser à anticiper vos demandes, notamment pour prévoir les canalisations permettant le raccordement.

Sont considérées comme constructions individuelles celles qui contiennent de 1 à 3 logements, à partir de 4 logements vous devrez aller sur le site des nouveaux programmes immobiliers. Enfin, des conventions devront être signées pour les copropriétés existantes afin d'installer un point de raccordement dans les parties communes des immeubles.

Des devis seront alors établis pour vous indiquer le coût de votre raccordement.

Jean BORREL
Responsable du service urbanisme/foncier

The image shows a navigation menu for the website 'Site XP Fibre.com'. At the top left is the logo for 'SAVOIE LE DÉPARTEMENT', which consists of a red cross shape with the word 'SAVOIE' in the center and 'LE DÉPARTEMENT' below it. To the right of the logo, the text 'Site XP Fibre.com' is displayed in a large, white, sans-serif font. Below this, there is a vertical list of six items, each represented by a white circle on the left connected to a dark blue horizontal bar. The items are: 'Test d'éligibilité' with the URL <http://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>; 'Déclarer un dommage réseau' with the URL <https://xpfibre.com/ddr>; 'Conventionnement habitat collectif existant (immeuble, lotissement)' with the URL <https://xpfibre.com/copropriete-syndic>; 'Déclarer une nouvelle construction individuelle' with the URL <https://xpfibre.com/particulier>; 'Déclaration nouveau programme immobilier' with the URL <http://xpfibre.com/promoteur-amenageur>; and 'FAQ' with the URL <https://xpfibre.com/faq>.



TRAVAUX



2023 se termine sous la neige et fortes pluies.

Nous n'avons pas tout vu à cause de la neige en altitude, certaines routes en terre ont été dégradées peut-être d'autres aussi mais nous réparerons dès que possible au printemps.

Nous avons continué à travailler sur les projets structurants de la commune comme la maison médicale en lieu et place de l'ancienne poste, la future remontée mécanique de la Bataillette, la rénovation de certains captages et du réservoir d'eau potable de la Thuile, la traversée du Chef-Lieu et la place de la maison Fleurina.

A ce jour l'instruction des dossiers se complexifie et les délais pour les faire aboutir se sont considérablement allongés, plusieurs années pour les plus complexes.

En 2024 nous devrions pouvoir réaliser plusieurs travaux tel que l'enfouissement des réseaux du village du Planay dessus, l'aménagement de la place devant la maison Fleurina, le remodelage du front de neige sur le secteur de la Chapelle, la sécurisation de la traversée du Villard sur la départementale avec la création de passages surélevés, la première tranche de la création d'un cheminement piéton du grand parking du virage avant les Maisonnettes jusqu'au front de neige de la Chapelle, le lancement sur 3 ans de la rénovation de l'éclairage public avec le passage en LED, le début de la sécurisation des villages du Miroir et de la Mazure contre les chutes de pierres.

Pour certains de ces travaux, nous avons obtenu des subventions plus ou moins importantes par exemple pour la sécurisation des villages du Miroir et de la Mazure, elle sera de 80%.

Pour les travaux réalisés par les services techniques Laurent vous a listé les principaux, vous avez aussi un récapitulatif de ceux qui ont été faits par les entreprises.

Je tiens à remercier tout le personnel communal qui s'est investi pour faire avancer notre belle commune, toutes les entreprises qui ont travaillées en bonne collaboration avec nous et aussi le personnel de notre délégataire des remontées mécaniques pour leurs conseils dans le développement de notre domaine skiable et leur aide pour le suivi des travaux.

Je souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Emmanuel MERCIER
Adjoint aux travaux



Abribus de Viclaire



Borne incendie La Thuile



Toilettes sèches parking de l'Echillon



Route de Nancroix



Route de Nancroix



Escalier de La Thuile



Sécurisation des rochers avant Franier



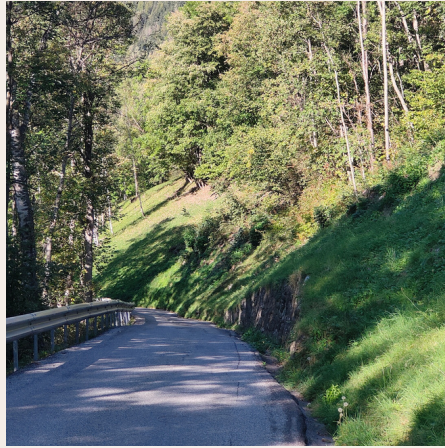
Cunette route d'accès Nancroix



Passage de la Saulcette



Panneau de départ navette du Monal



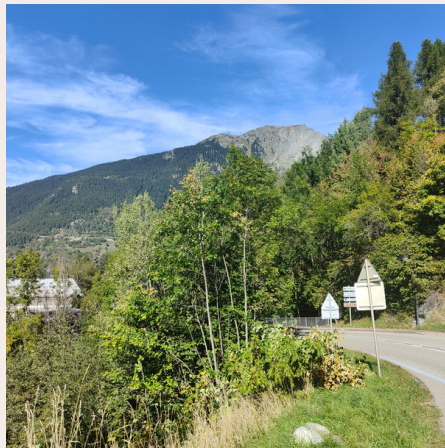
Élagage route du Raffort



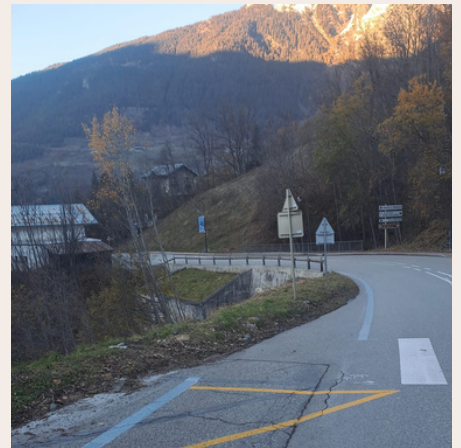
Toit du local compresseur de Planbois



Parking navette de l'Echaillon



Elagage Villard (AVANT)



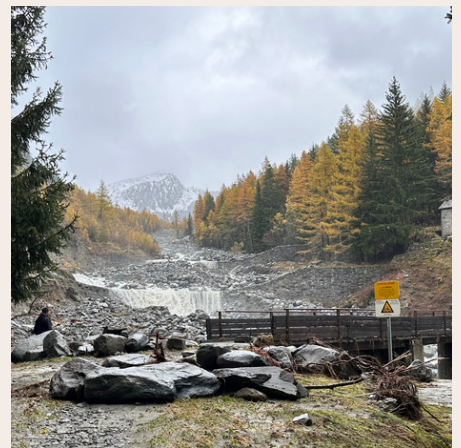
Elagage Villard (APRÈS)



Purge route du crôt



Purge rocher avant le Franier



Pont du Miroir

Les services techniques de la commune ont réalisé divers travaux cette année.

Des panneaux ont été posés dans divers endroits de la commune notamment avec la création des aires de covoiturage sur le site de Planjo et la pose de bornes de recharge de véhicules électriques.

Une campagne d'élagage a eu lieu avec notamment la route du Baptieu (nous remercions les propriétaires qui nous ont donné leur accord) sur la route du Rassel etc

Plusieurs bornes incendie se sont vues équipées d'une toiture ce qui est plus esthétique mais aussi facilite l'intervention des pompiers en cas de besoin.

Nous avons aussi fini l'aménagement du Pumptrack avec la pose d'une barrière pour sécuriser la sortie côté route et services techniques. Des travaux d'élagage et sécurisation ont été réalisés sur la route du Crôt et du Franier à la suite du rapport du RTM.

Des barrières ont été posées au niveau de l'oratoire du Chavarnier et la Thuile de Laye.

Cette année les élus ont décidé de faire livrer gratuitement au de plus de 80 ans le bois de la commune qui a été coupé durant les campagnes d'élagage. Cette initiative sera renouvelée l'année prochaine.

Nous avons continué l'entretien des chemins et l'élagage. L'arrêt de bus de Viclaire a été refait et déplacé. Il y a eu la pose de panneau et barrière pour la sécurisation de certains villages dangereux dû notamment à la forte circulation. Divers travaux de maçonnerie ont été réalisés comme la reprise de murs et tampon.

Nous avons réalisé des travaux sur les routes de montagne, un drain a été posé sur le plateau de la Sassièrre ainsi que des traversées d'eau sur la route du Fenil et la Combe et nous avons élargi la route dans le village de Nancroix.

Nous avons aussi nettoyé les pieds de talus sur la route menant au Franier; au Jorat et sur la route du Crôt. Nous avons installé et désinstallé pour la saison estivale les jeux à la station.

Nous avons participé aux divers événements comme le concert de Gautier Capuçon et les 2 arrivées du Tour de l'Avenir (montage et démontage) Deux campagnes d'enrobé à froid ont été faites (au printemps et à l'automne)

Nous avons aménagé la cour de l'école en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes, avec la plantation d'un arbre et d'une partie pelouse ainsi qu'une haie le long de la route départementale.

Je tenais à remercier les élus qui depuis de nombreuses années nous aident avec l'achat du matériel nécessaire pour accomplir ces travaux.

Laurent EMPEREUR
Responsable des services techniques



DOMAINE SKIABLE

Au nom de la société, Sainte Foy Tarentaise Loisirs Développement, Christian Vigezzi, l'ensemble de l'équipe et moi-même, souhaitons à Monsieur le Maire, à son Conseil, à ses services et à la population de Sainte-Foy-Tarentaise une excellente année 2024.

Nous avons pu cette année ouvrir le domaine skiable en continu à partir du 9 décembre avec une qualité de neige toujours plébiscitée par nos clients.

Les travaux menés cet été ont permis de renforcer et compléter les installations des années précédentes. Il a en effet été procédé à un réaménagement de l'espace freestyle pour assurer une meilleure continuité dans la progression : élargissement du Wal pour améliorer la sécurité et reprofilage de la partie haute de la piste des Combes.

Concernant la piste ludique, une sonorisation de deux modules vient poursuivre l'animation, complétés par la mise en place d'un tunnel sonorisé en fin de piste.

Trois écrans ont enfin été installés au niveau des caisses pour diffuser de meilleures informations

Concernant l'amélioration des matériels, la mise en place pour le damage du contrôle des hauteurs de neige sur 4 machines et la géolocalisation de 2 motoneiges.

Nous remercions par ailleurs la mairie, qui, de son côté a mené un programme de renforcement des enneigeurs (Combes, Arpettaz)

Comme chaque hiver, de nombreuses animations seront mises en place par SFTLD, mais aussi par la Mairie de Sainte Foy Tarentaise et l'Office de Tourisme pour proposer à tous un séjour aussi animé que convivial.

Nos clients choisissent notre station pour sa naturalité, sa qualité d'accueil et de service, tout autant que sa qualité de neige. A nouveau pour cette saison, le « Secret le mieux gardé des Alpes » doit leur donner souvenirs émerveillés, moments intenses partagés, et envie de très vite y retourner.

Je vous renouvelle pour cette année 2024 mes meilleurs vœux de santé, d'audace et de solidarité pour vous et pour vos proches.

Christelle Cuioc
Présidente de Sainte Foy Loisirs Développement

OFFICE DE TOURISME

TOURISTIQUEMENT ACTIF...

Regard dans le rétro...

Depuis 2021, le Conseil Municipal œuvre pour la reconnaissance de l'engagement et du savoir-faire du territoire en matière de tourisme.

Pour rappel, en 2021, la commune retrouve sa souveraineté touristique par la récupération de sa compétence et la création de son nouvel office de tourisme. La même année, l'office de tourisme, par son classement en Catégorie 2 par la préfecture, permet à la commune de conserver son classement en commune touristique.

En 2022, la marque d'Etat « Qualité Tourisme » et le classement en catégorie 1 sont décrochés par votre office de tourisme, gage d'excellence en termes de politiques d'accueil, d'information et de promotion touristique.

En 2023, Sainte Foy Tarentaise décroche le classement de sa station en « Station de Tourisme », Graal ultime de reconnaissance de son engagement et de son professionnalisme en matière de politique touristique.

« Station de Tourisme », plus qu'un classement, une reconnaissance !

Le classement est obtenu pour une durée de 12 ans. L'esprit qui prévaut à la définition de la station classée est articulé sur l'excellence, la plurisaisonnalité et la pérennité.

C'est une vraie reconnaissance des politiques actives déployées sur la station de Sainte Foy. Pour l'essentiel, ces champs sont les suivants : hébergement, accessibilité, circulation, équipements commerciaux, politiques d'urbanisme, d'environnement, d'embellissement et de promotion touristique.

Son obtention permet à la collectivité un surclassement démographique c'est-à-dire que pour calculer la population totale de la commune on intègre les populations touristiques et les populations permanentes. La commune de Sainte Foy est considérée comme l'équivalent d'une commune de 2000 habitants. Des subventions supplémentaires peuvent ainsi être décrochées par la collectivité du fait de cette équivalence. S'ajoute également la perception directe par la collectivité d'une partie des droits de mutation (taxes issues des ventes immobilières sur le territoire).

Votre Office de Tourisme : qui, quoi, pourquoi ?

Vous cherchez une information ? Vous avez une information à faire passer ? Pour répondre à toutes vos questions, Marie Julie et Johanna vous accueillent avec sourire et bienveillance 7 jours /7 toute la saison d'hiver !

Un reportage ? Un article ? Alexandre est votre référent « presse » sur notre territoire. N'hésitez pas à lui partager vos nouveautés, vos créations et à partager vos passions, vous pourriez être à la « Une » !

Facebook ? Instagram ? Tristan est dans les starting-blocks derrière son écran et sur le terrain pour proposer le bon contenu, au bon moment, au bon endroit. Likez, partagez, identifiez, c'est par le concours de tous que notre territoire gagne en notoriété !

Partager, s'émerveiller, s'amuser, c'est la mission de Rémi & David, maestros de vos animations. Alexandre leur prête main forte lors de l'organisation d'événements comme la Timber Race.

Mettre en location votre hébergement ? Pauline est à votre écoute et vous offre des conseils sur mesure pour optimiser la location de votre bien.

Donner envie, faire connaître, mettre en valeur...tous les canaux de communication sont travaillés par Pauline, Alexandre et Tristan que se soit par la réalisation de photos et vidéos, la création de visuels, le lancement de campagnes digitales promotionnelles, la rédaction des newsletters et des pages web plus le reste.

Pour accompagner, administrer et gérer, Delphine (directrice) et Yannick (référent administratif) s'assurent du bon fonctionnement de Sainte Foy Tourisme

Delphine COUNIL

Directrice de Sainte Foy Tourisme

AGENDA

2023/2024

Ouverture de la saison :

Date : 09 décembre 2023

Horaire : Dès 9h00

Lieu(x) : au pied du télésiège de grand plan

Activités proposées : Batucada, chasses au forfait saison, pot de bienvenue

Semaine Férie de Noël : du 24 décembre au 29 décembre

Horaire : tous les soirs après 17h30

Lieu(x) : Place des Charmettes, front de neige

Activités proposées : Concert de Noël, chiens de traîneaux, Père Noël, activités gourmandes, sculpture sur glace, chasses aux trésors, illuminations de Noël.

Arrivée du Père Noël & concert de Noël : Dimanche 24 décembre

Horaire : à 18h00

Lieu : sur le Front de neige.

Jour de l'An & descente aux flambeaux suivis du feu d'artifices : Dimanche 31 décembre

Horaire : 18h00

Lieu : TSD Grand plan

Timber Race : les mercredis 03 janvier, 07 février, 06 mars

Horaire : 17h30

Lieu(x) : TSD grand plan/front de neige

Activités proposées : courses en duo raquette avec épreuve de bucheron

Descente aux flambeaux : les jeudis 28 décembre 14,22,29 février & 07 mars

Horaire : 17h30

Lieu(x) : TSD de grand plan

Activités proposées : descentes aux flambeaux, spectacle, feux d'artifice

Semaine Bien-être : du 18/03 au 22/03

Horaire : en journée

Lieu(x) : station & domaine

Activités proposées : 2 ateliers par jour sur le bien-être et le développement de soi

Week-End Closing : du 13 au 14/04

Horaire : en journée

Lieu(x) : station & domaine

Closing festif et musicale pour la Polet's Cup et le grand prix déguisé du Skiclub.

Si vous disposez d'un peu de temps et que vous avez envie de le partager, n'hésitez pas à vous faire connaître. Nous serions ravis de vous accueillir comme bénévole lors de nos différentes animations.

COHÉSION

SOCIALE



Après 3 ans d'exercice au sein de la collectivité, la commission sociale poursuit son travail et son engagement, pour permettre aux habitants de Sainte Foy Tarentaise, de toujours mieux vivre ensemble et d'améliorer le quotidien de chacun, quel que soit son âge, sa classe sociale et son origine. Cette année encore, avec nos soutiens et partenaires (CCHT, CAF, le Département...), nous avons poursuivi nos travaux et appréhendé de nouveaux dossiers.

Fort de sa réussite, nous avons reconduit le conseil municipal des jeunes. Une entité joyeuse et dynamique qui lors du précédent mandat a travaillé sur la re-végétalisation de la cour de l'école. (Un arbre et de la pelouse ont été plantés, un potager en bac a été créé), et la mise en place du Pump Track.

Nous refinançons les forfaits de ski pour tous les enfants de la commune de moins de 18 ans.

Nous maintenons les portages de repas à domicile et du transport à la personne via le service étoile.

Nous reconduisons le fond de soutien pour le voyage annuel des aînés.

Nous avons mis en place en s'appuyant sur la loi Egalim, la préparation des repas de la cantine directement depuis notre cuisine. Une avancée majeure dans la nutrition des enfants. Je tiens à remercier le personnel de la cantine, de la garderie et de la micro-crèche pour leur travail. Ils participent grandement à l'amélioration du cadre de vie des enfants.

La commission sociale participe, par ses subventions, à la mise en place d'évènements culturels. Cette année c'est à travers le concert de Gautier Capuçon, le festival des Pantomines, le festival Baroque que la commission a apporté sa contribution au bien-être de l'esprit. L'année prochaine nous souhaitons y rajouter de la danse, et du Jazz.

La commission est également en étroite collaboration avec l'association du Petit Patrimoine qui fait un travail remarquable sur la préservation du patrimoine de Sainte Foy.

Et puis, par ses subventions, la commission soutient largement les associations locales. Elles ont une place essentielle dans la vie collective en apportant un lien social pour tous. Elles sont un moteur pour rendre la vie locale dynamique et enrichissante. J'en profite pour remercier et féliciter toutes les personnes qui donnent de leur temps pour ces belles causes.

Enfin, et point des moindres, cette année fut marquée par l'étude de faisabilité du projet de réhabilitation de l'ancienne poste en maison médicale : 1 cabinet médical plus grand, 1 cabinet dentaire, 1 cabinet d'ostéopathe, kinésithérapeute, nutritionniste, 1 cabinet mise à disposition pour des consultations spécifiques, 1 local pour les infirmières et 3 à 4 appartements pour nos aînés.

Si tout va bien, l'année 2024 marquera le début du chantier.

Je finirai en disant que cette commission sociale vous appartient également. N'hésitez jamais à vous rapprocher de nous pour toutes questions ou propositions. C'est ensemble que nous construirons l'avenir. Pour mieux vivre ensemble. Et l'essentiel est bien la vie. C'est précieux, alors prenez en soin.

Stéphane MACHET
Conseiller spécial en charge de la Cohésion Sociale



Repas des anciens 2023



Repas des anciens



Distribution des colis de Noël



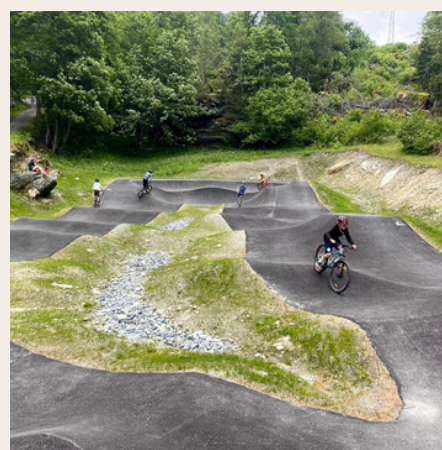
Repas du Conseil Municipal des jeunes à Planjo



Repas du Conseil Municipal des jeunes à Planjo



Inauguration de la pumptrack de Planjo



Inauguration de la pumptrack de Planjo en présence (de gauche à droite) Stéphane MACHET Conseiller spécial, M le Maire, la société Outdoor éducation, Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère départementale et Vincent ROLLAND, Député de la Savoie.



La micro crèche « les petits possettes » a ouvert ses portes le 17/01/2022. Elle répond à un réel besoin de mode de garde sur la commune. 20 enfants sont inscrits cette année dont 3 saisonniers. Les enfants ont de 2 mois et demi à 4 ans (à l'entrée à l'école maternelle). Tous les jours, 11 enfants se partagent l'espace de vie encadrés par 4 personnes.

Ce mode de garde correspond à un réel désir politique d'accueillir de nouvelles familles dans la commune et leur permettre de s'installer de manière durable.

La micro crèche est ouverte de 8h à 18h tous les jours sauf le week end et les jours fériés. Elle ferme plusieurs semaines en mai, juin, l'été puis en automne.

L'accueil des enfants se déroulent de manière échelonnée. De ce fait, chaque enfant est accueilli individuellement et un temps d'échange avec les familles est possible.

Trois types d'accueil sont proposés :

- Régulier : Il fait référence à la récurrence de l'accueil. Les parents signent un contrat de réservation de place en fonction de leurs besoins, qu'il s'agisse d'un temps complet ou d'un temps partiel. Ce mode d'accueil donne lieu à la mensualisation de la facturation.
- Occasionnel : Des places sont proposées en fonction des disponibilités de la crèche, il peut s'agir de quelques heures ou de quelques jours dans le mois.
- D'urgence : Ce mode d'accueil répond à un besoin de prise en charge immédiat en présence de situations familiales très particulières. Il reste exceptionnel.

Chaque année plusieurs contrats sont établis en prenant en compte les besoins d'accueil exprimés par la famille. Il précise les jours ou heures réservés ainsi que les jours de congés déductibles. Il stipule également, au vu des éléments communiqués, une estimation pour l'année civile en cours, de la participation mensuelle forfaitaire payée par les familles selon les barèmes de la Caisse nationale d'allocations familiales.

Concernant les enfants, de multiples activités sont proposées en fonction de l'âge.

Pour les plus petits, nous les installons au sol et chacun peut évoluer au fur et à mesure de leur développement. Pour les plus grands, nous proposons diverses activités qui leur demandent des gestes de plus en plus précis : modelage, transvasement....

Pour que les enfants explorent au maximum leur créativité, nous proposons une grande quantité de jeux libres. Nous accordons une grande importance à laisser les enfants jouer librement. Un grand nombre de jeux différents sont à leur disposition. Nous veillons aussi à leur proposer régulièrement des jeux que nous sortons au fur et à mesure et que nous diversifions. Ces jeux favorisent le développement de l'intelligence, de l'imagination et de la motricité. Ils développent aussi les interactions entre les enfants.



Psychomotricité : Proposer à l'enfant un moment dans le parcours de psychomotricité a pour but de l'accompagner dans son autonomie par l'acquisition de gestes nouveaux et de perfectionner ceux déjà effectués. De plus, par le jeu l'enfant exprime ses émotions, le mouvement est un moyen d'expression, surtout lorsque l'enfant ne parle pas encore.



Chants, comptines : certaines comptines sont des rituels à des moments-clés de la journée : il y a les chansons pour se dire Bonjour, les chansons pour se dire Bon appétit, les berceuses pour s'endormir. Chaque jour, nous nous retrouvons sur le tapis pour un moment de chants.



Enfin, nous proposons des moments de partenariat avec les médiathèques de Bourg St Maurice et de Sées ainsi qu'avec le relais assistante maternelle.

Marlène BRUCHET
Référente technique de la Micro-crèche



ÉCOLE



Classe découverte aux Issambres du 12 au 17 Juin. Au programme: temps fort natation pour les GS au CE1 et voile pour les CE2 au CM2, visite de Monaco, de l'aquarium, relève de la garde, ile Ste marguerite, randonnée dans le massif de l'Esterel...





Soirée et nuit en refuge avec les élèves de CM2. Moment privilégié avec eux après la cérémonie de fin d'école primaire. Remerciement à la mairie qui finance ce moment.



Maniabilité à vélo pour préparer la vallée des défis et journée vélo sur la piste cyclable de BSM au plan d'eau du Gothard. Pause pique-nique, jeux d'eau et glace avant le retour à l'école.



Pendant les deux récréations journalières de 30 minutes, les enfants de maternelle s'amuse avec les draisiennes. La draissienne à l'envers se transforme en machine à glace. Il faut actionner la béquille pour faire une glace. Plusieurs parfums sont disponibles. La draissienne peut aussi se transformer en canapé sur lequel on prend un en-cas.



Autre moyen de transport, le poney !
«- Où allez-vous ?
-Au pôle nord, voir le Père-Noël ! »

Pas envie de faire de la draissienne ?
Direction la « cuisine » pour faire des plats à base de riz, de lentilles, de sable et de galets...



Dans le coin construction, Gary, Léo et Ruben vous présentent leur château des ninjas.

La cour est aussi un lieu de découverte où l'on apprend à soigner les plantes et les arbres.

ÉCOLE



La classe orchestre a repris cette année avec 4 nouvelles recrues (3 CE1 et 1 CE2). Les enfants ont une heure d'orchestre et une heure de pratique instrumentale par semaine. Cette année, les CP se rajoutent à l'orchestre et ils l'accompagneront à la batterie, claves, mais aussi au xylophone. Ainsi une fois par semaine lorsque les grands sont à l'orchestre, ils apprennent à jouer de ces instruments. Au programme aussi, lecture de notes et de rythmes !!



Cette année du fait de la classe orchestre, il n'était plus possible de réaliser la chorale sur les heures de classe. Néanmoins au vu de l'implication et de la motivation de chacun, nous avons proposé aux familles de planifier cette activité après le repas sur le temps périscolaire.



Indiana Mômes – GS, CP et CE1 (Mercredi 11 octobre 2023) à Chacun gardera de bons souvenirs de cette journée sur le thème de l'accrobranche et des arbres au Fort de Tamier. Nous avons eu de la chance car le soleil était au rendez-vous.

ÉCOLE



Carnaval et déambulation de la classe orchestre dans les rues de Ste Foy



Cette année encore, les enfants ont participé à la journée Internationale du nettoyage de la planète : The world cleanup day le lundi 2 octobre 2023. Les cycles 3 ont nettoyé le lotissement du chef-lieu et les GS/CP/CE1 se sont rendus à la station. Les enseignantes remercient le SIVOM pour leur soutien à cette manifestation. Ils ont gracieusement équipé les enfants d'un tee-shirt floqué au nom de la manifestation et de gants et leur ont offert un goûter zéro déchets en fin de journée. Nous avons ramassé 75 kg de déchets !!



ASSOCIATIONS



Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà déjà sur les skis pour cette nouvelle saison qui commence avec de belles chutes de neige !

Le Ski Club de Sainte Foy Tarentaise encadre soixante enfants qui veulent tous devenir champion ou bon skieur. Pour cela les entraîneurs du Ski Club accompagnent les jeunes pour apprendre à skier, se perfectionner, découvrir les plaisirs de la glisse et aller chercher l'excellence, chacun à son niveau.

Le Ski Club permet différents projets selon les enfants et leurs motivations.

Des l'âge de six ans ils commencent au pré-Club, puis évoluent pendant plusieurs années pour devenir de vrais professionnels.

Le ski club est présent afin d'accompagner tous ces jeunes dans leur apprentissage.

La saison passée s'est avérée très riche en podiums pour les jeunes Santaférais .

Bravo les coachs pour tout le travail fourni !

Une nouveauté depuis cet automne, le Ski club de Sainte Foy et le Ski club de la Rosière se sont rapprochés afin d'unir leurs moyens pour encadrer le groupe des enfants de 15 et 16 ans (U16).

Cette nouvelle organisation nous permet un regroupement de bons skieurs, une mutualisation des moyens et de fait une économie financière.

Par ailleurs, je remercie sincèrement les élus de la commune de Sainte Foy Tarentaise pour le soutien et la confiance apportés.

Je remercie également Le Groupe LOISIRS SOLUTIONS (notre gestionnaire du domaine skiable) qui apporte un grand soutien pour le ski club et s'efforce de trouver des solutions afin que le forfait de ski ne soit pas une charge supplémentaire pour les parents.

Il est, à mon sens, très important que l'activité développée sur nos montagnes puisse favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui soutiennent le Ski Club de Sainte Foy, tous nos sponsors et particulièrement nos partenaires historiques : LA MAIRIE, le GROUPE LOISIRS SOLUTIONS et L'ESF.

J'en profite aussi pour remercier tous les bénévoles du Ski Club de Sainte Foy.

Sportivement
Francis MARMOTTAN
Président

SKI CLUB



L'association du Sou des écoles de Sainte Foy et Villaroger / La Gurraz organise des manifestations pour offrir aux enfants des deux écoles des activités culturelles et sportives dans le cadre de projets pédagogiques.

Grâce à de nombreux parents bénévoles et aux 2 communes, nous organisons divers événements récurrents comme le bal à Planjo qui a lieu au printemps et à l'automne pour les adultes, la fête et le bal d'Halloween spécial enfants, la vente de galettes des rois, les chocolats de pâques et la kermesse.

Sur l'année 2023, nous avons également eu l'opportunité de proposer la buvette lors de la fête du patrimoine et du concert de Gautier Capuçon à Ste Foy. Nous avons aussi proposé la vente d'étiquettes pour les vêtements et matériel fournit lors des voyages scolaires de Mai et Juin pour les écoles de Ste Foy et La Gurraz.

Les fonds récoltés tout au long de l'année ont pour but d'aider au financement de diverses activités réalisées au sein des écoles comme les voyages scolaires, une partie des transports, le goûter de Noël, le carnaval, l'achat de matériel ...

D'autres événements sont en développement afin d'augmenter les bénéfices pour les enfants mais également contribuer à l'animation sur les 2 communes de Ste Foy Tarentaise et Villaroger.

Le 08 Juin 2024 se tiendra une course de caisse à savon sur Villaroger. Cette journée sera accompagnée d'animations variées pour adultes et enfants, d'une buvette et restauration et pleins d'autres surprises!!

Nous remercions tous les bénévoles, les institutrices ainsi que les communes de Ste Foy et Villaroger pour leur contribution et leur grand soutien.

Nous espérons avoir le plus grand nombre de bénévoles présents pour les prochaines manifestations!!

MERCI A TOUS!!! On compte sur vous!!!

L'équipe du sou des écoles



Une nouvelle année s'achève et notre Club dont l'existence remonte à plus de 30 ans progresse grâce à sa capacité d'adaptation aux attentes de ses nouveaux adhérents.

En effet nos statuts nous permettent d'accueillir toute personne ayant du temps libre à partager pour se distraire.

Depuis 2014 date à laquelle le Club des « Aînés ruraux de Ste Foy » a rejoint la Fédération « Générations mouvement » de Savoie, les activités proposées n'ont cessées de se diversifier, en plus des jeux de société et des repas au restaurant, des randonnées en petits groupes ou avec des Clubs de Haute Tarentaise ou même de Savoie nous sont proposés pour découvrir d'autres secteurs. A ce titre nous avons reçu sur deux jours une centaine de participants pour une randonnée au Monal suivie d'un goûter à la salle des fêtes Planjo en juin dernier.

Par ailleurs, un voyage à Nice et Menton ainsi qu'en Alsace a été beaucoup apprécié par certains d'entre nous.

Nos excursions à la journée ont de plus en plus de succès (les grottes de Choranche, Cogne et les sentiers des Cascades en Val d'Aoste, Le parc de la tête d'or à Lyon,..) à tel point que nous étudions des propositions d'escapades de 2 à 3 jours afin de permettre à plus de personnes de pouvoir en profiter.

Nos Communes nous soutiennent sur ce projet ainsi que le Conseil départemental de Savoie.

Nos aînés passionnés de Belote sont régulièrement sollicités pour des tournois inter-clubs et nos après midi jeux de société sont des moments d'échange et de partage.

Bien évidemment nos traditionnels repas au restaurant continuent à réunir la majorité de nos adhérents. Nos bénévoles redoublent d'implication et d'énergie. Un grand merci à tous ces intervenants qui nous permettent d'offrir des moments d'évasion, de convivialité et de partage.

Micheline Duchosal
pour le Bureau Directeur



L'association Tremplin fête ses 10 ans !

10 ans déjà que sous la houlette de Anne Katherine BRANCHE (désormais présidente d'honneur) l'association s'est développée au point d'atteindre aujourd'hui 130 membres de plus de 8 communes différentes. (Bsm, Montvalezan, Villaroger, Seez, Sainte Foy, Tignes, Landry, Val d'Isère)
 Cette année 2023 a été marquée par un changement total de bureau. Ce sont 4 nouveaux membres qui prennent le relais de l'ancienne équipe avec toujours les mêmes objectifs : faire découvrir un maximum d'activités aux petits comme aux grands.

Félicitations aux nouveaux membres du bureau : Sylvain EUSTACHE, Chloé ROMETTINO, Claudia ROCCI et Grégory ATTANASIO pour leur engagement.
 Cette année, les enfants et les adultes ont pu pratiquer le Yoga, l'Escalade, le VTT, l'Eveil musical, la Zumba, le Cirque, le Spray Painting, Théâtre et bien sur le ski.

L'association a également participé aux deux arrivées des Tour de l'avenir hommes et femmes et au Festival des pantomines.
 L'ensemble des membres du bureau, nouveaux et anciens, remercient les communes, soutiens de la première heure de Tremplin, qui grâce à leurs généreuses subventions et leur prêt de matériels/salles font vivre l'association et permettent de proposer beaucoup d'activités aux enfants. L'association tient également à remercier le Conseil Départemental de la Savoie qui participe financièrement à la vie de Tremplin.

De belles aventures nous attendent encore pour les prochaines années, félicitations aux membres sortants du bureau, Julien ROLLIER-SIGALLET, Morgane SABOT, Laetitia JEANTET, Sophie MC CARTHY, Angélique CHEVALIER & Philippe PARIS pour leur implication, leur travail et leur dévouement !

Le bureau de Tremplin



Cette année, l'association pour la restauration du petit patrimoine de Sainte-Foy-Tarentaise a connu deux événements marquants et un renforcement du bureau de l'association.

1- le 13 juillet cinq responsables départementaux et régionaux de la direction du patrimoine et des affaires culturelles (DRAC) ont été reçus dans l'église par deux adjoints au maire (Daniel Eustache et Michel Marmottan) et le président et le trésorier de l'association. Les deux heures d'échanges ont permis à la commune-proprétaire et aux conservateurs d'analyser les possibilités de mettre en place une organisation et un cadre matériel de nature à répondre au plus près aux prescriptions en matière de conservation, manipulation et exposition des objets classés abrités dans l'église. Si cette dernière ne peut pas être gérée comme un espace muséographique, la valeur culturelle et l'intérêt historique des objets appellent néanmoins des mesures adaptées. Les vitrines réalisées par la commune pour exposer les deux « antependiums » répondent notamment à cet objectif.

2- Le 1er décembre une restauratrice experte en vêtements et tissus anciens a répondu à la demande de l'association pour engager un programme d'actions permettant l'exposition dans les meilleures conditions, de la chape de 1644 classée à la liste des objets historiques protégés (photo 1). L'examen sur place de ce vêtement en velours, a débouché sur l'identification des besoins de reprises de plusieurs parties brodées de fils d'or et d'argent. Le schéma de réalisation et de montage d'un support spécifique permettant de soulager les tensions sur le vieux tissu a été élaboré et est en attente de sa validation par l'autorité régionale de la DRAC. La dernière phase consistera à placer la chape sur le support puis l'ensemble dans une vitrine d'exposition permanente. Le support et la vitrine seront réalisés par le menuisier de la commune.

Monsieur Dominique Gossot a été élu à l'unanimité par l'assemblée générale de l'association, sur les fonctions de secrétaire de l'association, sans titulaire depuis plus de trois ans. Il prend ainsi la suite de Madame Suzanne Carbonell qui a accompagné l'association depuis sa création, tout en lui faisant souvent bénéficier de ses talents d'artiste peintre, notamment en réalisant plusieurs plaques de signalement des chapelles. En exprimant à Suzanne tous nos remerciements pour sa collaboration très active, nous souhaitons que Dominique puisse trouver dans ses fonctions beaucoup de satisfactions.

En dehors de ces événements, l'association a organisé comme tous les ans, les visites de l'église du chef-lieu, en liaison avec la FACIM, en juillet et août. La sixième édition du circuit des chapelles a attiré le 25 juillet une trentaine de marcheurs en reliant, à partir de Saint-Donat (Chenal-Dessous), la stèle Saint-Jacques du Clou à Saint-Clair du Monal, Sainte-Anne et Saint-Félix de la Combaz, puis Saint-Grat de Chenal-Dessus (photo 2).

Chaque été, nous essayons ainsi de faire revivre et dynamiser ces lieux fondés par les anciens avec d'éventuelles cérémonies locales dont le programme est toujours à améliorer.

C'est donc avec une équipe renforcée que l'association va franchir sa vingtième année d'existence (15 mars 2004).

Nous avons toujours besoin de votre soutien pour continuer à agir pour la préservation/présentation des trésors de la commune et animer les lieux de convivialité légués par celles et ceux qui nous ont quittés. L'entretien des édifices et la mise en valeur des objets est un chantier permanent.

Vivez cette nouvelle année dans la santé, la paix et la joie partagées !
Merci d'avance pour votre adhésion !



L'amicale des Anciens combattants de Sainte Foy termine l'année par la cérémonie du 11 novembre 2023.

Nos activités sont toujours :

- Le 19 mars – 8 mai – 11 novembre pour Sainte Foy / Villaroger
- Le 1er juillet à Belface
- Le 02 juillet aux Chapieux
- Le 14 juillet et le 03 septembre à Seez
- Le 30 juillet à Terre Noire
- Assemblée générale des présidents de section le 16 octobre 2023.

Une dernière pensée pour le décès de René ANSELME et de René PUGIN, porte-drapeaux de l'amicale.

Nous avons deux nouveaux adhérents : Paul BOCH et Franck PAGANON. Aujourd'hui nous sommes 10 anciens combattants à l'amicale.

Je remercie la municipalité et le Maire Yannick AMET pour sa générosité, la conseillère départementale Cécile UTILLE-GRAND, le maire de Villaroger, Alain EMPRIN, les enfants des écoles ainsi que leurs institutrices, l'harmonie de Bourg-Saint-Maurice, les pompiers, Jérôme DESCHARD pour la sono et la population pour leur présence à chaque cérémonie.

Merci à Annick RECORDON et son équipe pour les repas à Planjo très appréciés de tous.

Le président
René-Louis MERCIER

ANCIENS
COMBATTANTS



Créée en 2022, Sainte Foy Montagne est une association à but non lucratif basée à Sainte Foy Tarentaise et dont l'objectif est de promouvoir les sports de montagne tels que le ski alpinisme, le trail et le cyclisme. À ce jour, l'association compte 54 adhérents : 16 licenciés CAF et 37 licenciés FFME.

Parmi ses sponsors, l'association peut compter sur le soutien de :

- La Mairie de Sainte Foy Tarentaise
- Bonneval Waters
- GBC Montagne
- Biomonde Bourg Saint Maurice

Résultats 2023

International

Champion de France U23 : Noé ROGIER Coupe du monde sprint : Noé ROGIER - 13ème

Coupe du monde Verticale : Théo BOURGEOIS – 39ème Indiv : Théo BOURGEOIS – 4ème U23

Pierre Menta

Top 10 – Noé ROGIER et Simon BELLABOUVIER

20ème – Rémi BERCHET et Ludovic POMMERET 23ème – Robin et Swann JUILLAGUET

37ème – Chanse DEVEY et Clément MUGNIER 132ème – Stéphane VAILLANT et Denis BOIS

Mention spéciale

Aux championnes Corinne FAVRE, Anaïs MITEK et Jessica MARTIN pour leurs podiums.

Mémorial Adèle MILLOZ

L'année 2023 a également été marquée par l'organisation du « Mémorial Adèle MILLOZ », s'étant tenu le 7 février. L'événement a rassemblé 82 participants malgré des conditions météorologiques difficiles.

Bilan de la première année

La première saison fut une période d'ajustements avec toutefois de beaux résultats et une magnifique course en hommage à Adèle MILLOZ.

Sainte Foy Montagne tient à exprimer sa profonde gratitude envers les généreux sponsors contribuant au succès de l'association. Ces partenariats sont cruciaux pour son développement et la promotion de ses activités.

Projets 2024

- Organisation du « Relais de l'Étoile », course en ski de randonnée en hommage à Adèle MILLOZ
- Une sortie collective en montagne à ski
- Un stage de 2 ou 3 jours en été
- Organisation d'un trail été
- Un stage en hiver

Les sportifs souhaitant adhérer l'association peuvent souscrire à leur licence en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/sainte-foy-montagne>



Animation vélo organisée par l'association Tremplin à l'occasion du Tour de l'Avenir



Soirée des p'tits monstres organisée par le Sou des écoles



Stage de cirque de l'association Tremplin durant l'été



Soupe à l'oignon des Marmottes octobre 2023



Randonnée des Marmottes aux Lanches à Peisey



Remise des médailles du stage de ski organisé par Tremplin en partenariat avec l'ESF de Sainte Foy



FESTIVAL DES

PANTOMINES



L'été dernier, le festival des Pantomines se déroulait pour la troisième édition consécutive dans les communes de Villaroger et Sainte-Foy Tarentaise. Au programme : de nombreux spectacles entre musique, théâtre, danse et ballades, qui ont ravi des publics de tous horizons, le tout sur plusieurs sites naturels des communes. On se souvient en particulier de l'ambiance festive du bal de Planjo où les festivaliers ont pu danser toute la nuit au son festif de Papanosh. Le Collectif des Mineureuses remet le couvert l'année prochaine avec la 4^{ème} édition du festival qui se déroulera du 15 au 18 août 2024.

HISTOIRE

Mon Père, le Docteur Jacques THOMAS, né le 15 juin 1930 à EPERNAY (capitale du Champagne, au pied de la Montagne de Reims dont le point culminant ne dépasse pas 200 m !)

Sa Mère, ma Grand-Mère, y était professeur de Lettres et d'Histoire Géographie, et mon Grand-Père, Directeur de Banque.

Après la seconde guerre mondiale, mon Père débute ses études de médecine à l'Ecole de Médecine de REIMS qui, à l'époque, dépendait de la faculté de Médecine de PARIS.

C'est au cours de ses études qu'il se découvre un amour pour la montagne par l'intermédiaire de la branche locale du Club Alpin Français et par l'UNCM, organisme créé pendant la seconde guerre mondiale et dont le but était de faire découvrir les sports de montagne aux jeunes citadins. (union nationale des centres de montagne qui deviendra l'UCPA)

Durant ses études, mon Père est hyper actif, il est très engagé dans la corporation des étudiants en médecine et se rend très régulièrement dans les Alpes afin de s'entraîner à l'escalade.

Grâce à cela, il devint un alpiniste averti, ayant pour rêve de partir en expédition en Himalaya, poussé en cela par son ami Pierre BERTRAND ancien directeur des pistes de TIGNES et photographe de l'expédition TERRAY au JANNU en 1962.



En 1958, alors qu'une carrière hospitalière s'ouvrait à lui dans le futur CHU de REIMS, il fait la connaissance, du Docteur Pierre BARBE, chirurgien à BOURG SAINT MAURICE et créateur de la Clinique Saint Bernard devenu l'Hôpital local.

Monsieur GAIDE, Maire de SEEZ, cherchait au même moment un jeune médecin ou un couple de jeunes médecins qui accepterait de venir s'installer au-dessus de la pharmacie dont la création était récente à l'entrée du village,

En effet, il n'y avait, en ce temps là, que deux vieux médecins à BOURG SAINT MAURICE se déplaçant peu en montagne et pas très au fait des nouveautés médicales.

Mes parents décidèrent donc de s'installer à SEEZ, ma Mère la première en 1958 suivie par mon Père en 1960 après avoir satisfait à ses 36 mois d'obligations militaires.

Ils formeront alors un couple de médecins très appréciés dans la vallée.

Mon Père se déplaçant dans le moindre village, quelles que soient les conditions de route ou de météo.

Je me souviens particulièrement des visites à la GURRAZ où je devais l'accompagner l'hiver alors que la route pour franchir l'Isère n'était pas encore carrossable (2 heures de marche dans la neige molle avec les risques d'avalanche du Mont Pourri.)

C'est à cette époque qu'il fit la connaissance de Guy et Odette ARPIN propriétaires de leur hôtel, devenu Le MONAL.

Cet hôtel lui a servi, grâce au couple ARPIN, de relai téléphonique afin d'éviter les allers et retours entre les Hameaux et la Vallée.

Une grande amitié s'est forgée avec la Famille ARPIN et elle perdurera avec le temps et entre les générations, encore à ce jour.

Parallèlement, Jacques THOMAS, dirigeait le service de Médecine et de Pédiatrie de l'Hôpital de Bourg St Maurice

Son épouse, Meryem, s'occupait, quant à elle, de la Maternité où elle mit au monde tous les enfants de la vallée nés entre 1958 et 1967.

Leur activité intense, leur disponibilité, sans réserve, associées aux progrès médicaux (ex : utilisation nouvelle des antibiotiques) apportèrent une amélioration sans conteste des conditions sanitaires en Haute Tarentaise.

L'activité de mon Père ne se limitait pas à ses obligations professionnelles, il était également:

- membre du CAF,
- membre du Club des Sports de SEEZ
- participait également à la vie associative (il fut un des membres créateurs du camping « le reclus » de SEEZ),
- participait aussi à la vie syndicale exhortant ses confrères réticents à signer la convention médicale ayant pour but un meilleur accès aux soins.

On comprend qu'une telle activité débordante au service de l'Autre ait pu engendrer la conséquence désastreuse à laquelle j'ai été confrontée le jour anniversaire de mes 8 ans.

Son décès, accidentel , dû à une chute de 400m à la Dent de Crolles, le 27 mai 1962 , provoqua un immense émoi dans la région qui perdure encore à ce jour auprès des Anciens.

Nicole THOMAS





TOURISME - PATRIMOINE

Développe et structure des projets touristiques pour la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise et du patrimoine local. Accueil et information l'été (Espace Haute Tarentaise Vanoise en gare de Bourg Saint Maurice et Hospice du Petit Saint-Bernard), réalisation d'aménagements (piste cyclable, grands cols routiers...).

t.josso@hautetarentaise.fr
04 79 41 08 37



RELAIS PETITE ENFANCE - LAEP

Lieu d'écoute, d'information et d'animation pour les futurs parents et parents de jeunes enfants (0-6 ans) ainsi que les assistant.e.s maternel.le.s et les gardes à domicile de Haute Tarentaise.

Le lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Jardin des Mômes » accueille les 0-3 ans accompagnés de leur parents, futurs parents et grand-parents pour partager des moments de convivialité.

rpe@hautetarentaise.fr
04 79 07 11 97



CULTURE

L'École de Musique de Haute Tarentaise accueille plus de 400 élèves (enfants et adultes) et organise des actions culturelles sur le territoire. Elle est présente à Bourg Saint Maurice, Tignes et Val d'Isère.

ecoledemusique@hautetarentaise.fr
culture@hautetarentaise.fr / 04 79 07 54 90



LOCAL DES JEUNES

• Point Information Jeunesse :

Accompagnement des jeunes pour leurs études, la formation, la recherche d'emploi, la santé, le logement, la mobilité internationale, la culture, les activités sportives, les aides financières (BAFA, bourse à projet jeunes, Carte Jeunes...).

• Espace Jeunes :

Activités de loisirs pour les 11-17 ans pendant les périodes de vacances scolaires.

• K'fé numérique :

Espace informatique et salle de réalité virtuelle.

ACCUEILS DE LOISIRS

Activités extra-scolaires pour les 3-11 ans à Val d'Isère (Les Aiglons), Tignes (La Nabaila) et Bourg Saint Maurice (Le Club Loisirs).

direction-jeunesse@hautetarentaise.fr
04 79 07 27 16



*Covoiturez
en mode gagnant
gagnant!!!*

**LES TRAJETS DE + DE 5KM
SONT OFFERTS POUR LES PASSAGERS ET
LES CONDUCTEURS SONT INDEMNISÉS !**

**Au quotidien, sur toute la Savoie utilisez
BlaBlaCar Daily !**



MOBILITÉ

Développe et coordonne les projets de mobilité au sein du territoire et en facilite l'accès. Sensibilise aux déplacements éco-responsables en relation avec des partenaires privés et publics grâce à des outils comme BlaBlaCar Daily, le vélo au quotidien, le train et les navettes vallée-stations.

| j.fermaut@hautetarentaise.fr / 06 40 10 02 01



SERVICE ÉTOILE

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Organisation d'actions collectives, aide aux démarches pour le maintien à domicile : portage de repas, prêt de matériel paramédical, transport à la demande, actions de prévention...

| service-etoile@hautetarentaise.fr / 04 79 07 60 22

FRANCE SERVICES

Accompagne les usagers dans toutes les démarches administratives du quotidien.

| franceservices@hautetarentaise.fr / 04 84 79 04 99



TRANSPORTS SCOLAIRES

Suivi de plus de 1000 élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, pour le compte de la Région Auvergne Rhône Alpes, prévention dans les transports scolaires.

| transports@hautetarentaise.fr / 04 79 41 51 45

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Améliore les aménagements en Haute Tarentaise par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

L'objectif est de penser l'accessibilité au sens large : prendre en compte tous les types de handicap, ainsi que toutes les situations créant du handicap (ex. : se déplacer avec une poussette, valise à roulettes, etc.).

| accessibilite-handicap@hautetarentaise.fr
04 79 41 51 46



ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

Gestion des quatre déchèteries, entretien du sentier Intervillages, collecte des déchets et relation avec « Savoie Déchets » pour le traitement, programme de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets (compostage, animations dans les établissements scolaires...).

À noter : Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers sont admis dans le bac jaune.

| direction-st@hautetarentaise.fr
tri-reduction@hautetarentaise.fr
04 79 41 08 53

Communauté de Communes de Haute Tarentaise

8, rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ
04.79.41.01.63 - accueil@hautetarentaise.fr
hautetarentaise.fr

Haute Tarentaise Communauté de Communes
 Communauté de Communes Haute Tarentaise



2023

ETAT CIVIL



Naissance

WAUMSLEY Billie Jane Margaret, le 20/02/2023
LE BASTARD Léonardo, le 17/03/2023
DE MARCHI Leonardo, le 26/03/2023
NICOLAS Élina, Nathalie, Clara, le 20/04/2023
BRUNY-DESCHAMPS Lina Jade, le 15/10/2023
THEOLAS Félix, Hector, Maël le 07/12/2023

Décès

ANSELME-MARTIN Georgette, le 28/01/2023
CHENAL-JACQUET Adrien, le 24/02/2023
ANSELME-MARTIN René, le 20/03/2023
ANSELME-MARTIN épouse CHAUDAN Raymonde,
le 09/04/2023
PUGIN René, le 26/04/2023
DURTESTE Philippe, le 20/05/2023
MERENDET épouse ARPIN Lucienne, le 06/07/2023
ARNAUD Bernard, le 10/07/2023
BONNEVIE-PERRIER Hélène, le 30/07/2023
BEGUIN Jean, le 13/08/2023
GILET Marie, le 22/08/2023
MARTIN Roger, le 20/09/2023
MOREL épouse MONIN Ginette, le 01/12/2023

Mariage

BLANC Aurore & NEUTRES Jérôme, le 27/05/2023
MARMOTTAN Hélène & BURNHAM Alexander, le 27/05/2023
FLEURY Charlotte & BROZETTI Maxence, le 21/10/2023



CONTACTS

utiles

MAIRIE

Tel: 04.79.06.90.53
Mail: mairie@saintefoy-tarentaise.fr

Horaires
Lundi au vendredi: 9h00-12h00
Mardi et jeudi: 14h00-17h00

Agence postale

Tel: 04.79.06.90.53
Horaires
Lundi au vendredi: 9h00-12h00

Ecole

Tel: 04.79.06.91.71

Micro-crèche

Tel: 04.79.40.05.77

Dépannage

Régie Electrique TNT
Tel: 04.79.06.37.60 Tel: 04.79.41.01.63 (CCHT)

Eau Veolia
Tel: 09.69.32.34.58

Services

Cabinet Médical Service Etoile
Tel: 04.79.55.25.49 Tel: 04.79.07.60.22

ADMR ONF
Tel: 04.79.07.16.16 Tel: 04.79.07.69.61

Maison France Service
Tel: 04.84.79.04.99

Communauté de Communes de Haute Tarentaise
Tel: 04.79.41.01.63

Station

Office de tourisme
Tel: 04.79.06.95.19

Ski Club SFTLD
Tel: 06.85.05.24.75 Tel: 04.79.06.95.18

Urgences

Hôpital
Tel: 04.79.41.79.79

Pompiers Gendarmerie
Tel: 18 ou 112 Tel: 04.79.07.04.25



JEU X

SUDOKU

8	3							
							1	8
1		6				7		
	7				4	9		
	2		6					5
		1	2	8				
9								
		7		1	8	6	4	
				9	5			

	6				2			
		3						1
4			8	6			9	
5					7			
	1		2	5				9
					4		2	
6			5	9			8	
				7				
	4						6	

MOTS CACHÉS

D N G X S P R K D N X D A A T D N G X S P R
 D Q A G I V O F T N A P O M M A R E T S V O
 C S P C S C U S I N A L E T T E S P R S P U
 K W N R Z H T Y W F E L U M T I W N A Z S T
 P I K N H A H Z W M R G P X S G I K N H G E
 C M R O X M O U L I N D E D W N M L S X R M
 C S A L W P L K T A P T D Z I A S H H I E L
 A U V E N E R N H O T W C T M L U J U N S R
 M I I E E T H C O E W T P A F E I L M B T H
 P T C W R J I L S V A R T D K T L L A E A I
 C Y H E V N U S S A M V M J D O Y Y N C V U
 P C E T V J E N A S S A L Y M E C R C G A E
 G I T A D R E T T E S F C Q R G I E E A N W
 F B S W C L M Z C N A I O Y N F B U W Y L M
 K R P P Q V O J B H C V I R O L E T S Q V O

PERMANENCE

Tous les 1ers jeudis du
mois



France **Services**

9h00-12h00 en mairie

Pour toutes vos
démarches
administratives

A partir du 01/01/2024,

Les règlements en espèces ne sont plus
acceptés pour le paiement des factures
d'électricité



Inscription bois
d'affouage 2024

En mairie jusqu'au 01 mars 2024



*Collecte 2024
des déchets de soins*

Vendredi 09 février

Mercredi 22 Mai

Jeudi 1er Aout

Jeudi 14 novembre

Place de la mairie

De 9h00 à 11h00





BULLETIN

MUNICIPAL



MAIRIE DE
SAINTE FOY TARENDAISE

40 rue des écoles
73640 SAINTE FOY TARENDAISE
04.79.06.90.53